



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 5970

Texte de la question

M. Pierre Hellier demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de lui faire savoir si le Gouvernement entend prendre des mesures en faveur des titulaires du CAPES inscrits sur les listes complémentaires. En effet, depuis bientôt deux mois que la rentrée scolaire a eu lieu, seules 27 personnes ont été à ce jour recrutées sur les listes complémentaires du CAPES externe de mathématiques au motif qu'il n'y avait pas d'autre poste disponible. Cette situation est pour le moins déconcertante quand on constate, par ailleurs, que certains établissements scolaires sont toujours en attente de professeurs de mathématiques, comme cela est le cas à Cahors ou à Saint-Ouen, par exemple. Ces candidats inscrits sur la liste complémentaire et dénommés reçus collés s'interrogent quant à l'attitude du ministère, qui ne leur accorde pas la priorité en cas d'embauche puisque ceux-ci se voient confrontés à la concurrence de personnel temporaire non formé auquel a recours l'administration de l'éducation nationale. Il lui demande donc de lui indiquer si tout sera mis en oeuvre pour permettre, soit dans le cadre d'éventuels remplacements, soit à l'horizon de la rentrée scolaire 1998, à l'ensemble des titulaires du CAPES inscrits sur les listes complémentaires d'être recrutés.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM. Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Hellier](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5970

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3892

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4650